ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Extinction de la langue française lors d'événements sportifs en France

Question écrite n° 9138

Texte de la question

M. Julien Odoul appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur l'extinction de la langue française lors d'événements sportifs majeurs qui se déroulent en France. Comme chaque année à la même période, s'est tenu l'emblématique tournoi de tennis de Roland-Garros à Paris. Au cours de plusieurs matchs, il a été constaté que les discours et les réactions de fin de matchs étaient retransmis en anglais, sans aucune traduction en français. Ce fut notamment le cas lors de la demi-finale Alcaraz-Tsisipas le 6 juin 2023 ou encore lors de la finale Alcaraz-Djokovic le 9 juin. Pourtant, ces matchs étaient bien retransmis en direct sur France 2, chaîne du service public. Pire encore, alors que cet événement sportif annuel a lieu à Paris, il est à déplorer que les slogans environnant les cours de tennis étaient majoritairement écrits en anglais, comme la citation « The victory belongs to the more tenacious » qui surplombait la tribune du cours central en lettres géantes. Même constat pour les sponsors et les slogans sur les t-shirts des ramasseurs de balles « we are all tennis », là aussi, en anglais. Cette situation est particulièrement regrettable puisqu'elle symbolise l'extinction de la langue française au profit de l'anglais, en plus d'être évidemment synonyme d'effacement de la culture française, dont la langue fait partie intégrante de son patrimoine. Cette culture française dont le Président de la République disait en 2017 qu'elle n'existait pas. Hélas, ce n'est pas la première fois que le français recule lors d'événements sportifs organisés en France. Ainsi, les mêmes dérives avec une omniprésence de l'anglais avaient déjà pu être constatées lors du Championnat d'Europe de football en 2016. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris, on peut donc aisément s'attendre à ce que la langue de Molière, pourtant langue officielle, soit quasiment absente des stades et des gymnases. Ironie du sort, il s'avère que tous les grands événement sportifs internationaux ont été créés par des Français. Jules Rimet pour la Coupe du monde de football, Henri Delaunay pour le championnat d'Europe de football mais aussi Pierre de Coubertin pour les Jeux Olympiques... Ces hommes illustres œuvraient réellement pour la promotion de la culture française, à une époque où il aurait été inconcevable de privilégier une autre langue au détriment du français. Face à cet effacement de la langue française qui devient récurrent au sein des évènements sportifs comme ailleurs, M. le député souhaite que Mme la ministre de la culture remplisse sa mission de promotion et de préservation de notre langue, surtout quand ces événements ont lieu sur notre sol.

Texte de la réponse

Animé par le désir de faire de chaque étincelle un incendie, Monsieur le Député voit dans une inscription en langue anglaise affichée à l'occasion d'un événement sportif international, l'inéluctable et définitif déclin de la langue française. Il suffirait pourtant de prendre un peu de recul pour voir qu'il n'en est rien. Le rayonnement de la langue française, de sa richesse et des œuvres qu'elle porte, est partagé par plus de 320 millions de francophones, présents sur les cinq continents, comme avec les millions de personnes qui font le choix à travers le monde d'apprendre le français, deuxième langue enseignée sur la planète. Malgré cette vitalité, une attention particulière s'impose pour maintenir en toutes circonstances la diversité des langues et la place du français, à la fois comme l'une des grandes langues internationales, mais également dans tous les domaines de la société, au quotidien. La mondialisation des grands événements culturels ou sportifs, et leur diffusion planétaire la plus

large, invitent trop souvent à choisir l'anglais comme langue principale de communication. Pour autant, la fédération française de tennis, propriétaire du tournoi de Roland-Garros, veille à la présence de la langue française. Face à un large slogan en anglais déployé dans les tribunes, sa version en français était présente en regard. S'agissant du slogan affiché sur les maillots des ramasseurs de balles, on comprend qu'il correspond à la dénomination d'une initiative portée par l'entreprise BNP Paribas qui parraine l'épreuve. Ces situations – qui ne concernent pas des acteurs du service public – ne relèvent pas des obligations inscrites dans la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi du français, dite « loi Toubon », dont le ministère de la culture est garant. Pour autant, le ministère de la culture, à travers l'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, conduit une politique déterminée pour l'emploi de la langue française dans l'ensemble de la société, y compris dans le domaine du sport et de l'olympisme, et tout particulièrement dans la perspective des prochains jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Cette préoccupation doit également concerner l'ensemble des grandes manifestations internationales et être intégrée de façon pérenne par chacun des acteurs et des décideurs du domaine. C'est pourquoi, avec le ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, le ministère de la culture a décidé la création, en novembre 2022, d'un groupe de travail interministériel et interinstitutionnel portant sur « Le français, langue du sport et de l'olympisme en France et dans le monde » et visant à fédérer les énergies pour faire vivre les Jeux et les grands événements sportifs à venir en français et en d'autres langues. Cette instance associe des représentants des ministères de la culture, des sports et des jeux olympiques et paralympiques, de l'Europe et des affaires étrangères, de l'éducation nationale et de la jeunesse ; y sont aussi présents la délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques, le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques, des associations représentants les collectivités et réseaux territoriaux, des institutions de la Francophonie, diverses fédérations sportives, des entreprises du sport ou des médias, ainsi que des personnalités qualifiées. Autour de thématiques et d'objectifs très concrets, des travaux sont d'ores et déjà réalisés, notamment pour l'enrichissement de lexiques du sport plurilingues, et pour la sensibilisation des médias à exprimer tous les sports en français, pour la création d'outils et de supports pédagogiques autour de l'olympisme, destinés au réseau éducatif et culturel français à l'international, ou encore pour renforcer une influence économique francophone par le sport… De façon continue, le ministère de la culture anime les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française ; un collège d'experts travaille spécifiquement sur les vocabulaires sportifs, pour permettre de tout dire, y compris dans les sports les plus récents, en langue française. Ont été publiées des listes de termes français recommandés pour l'escalade (JO du 25 mai 2023) et le surf (JO du 15 décembre 2022). Une publication de termes français pour le rugby est publiée à l'occasion de la Coupe du monde. La présence de la langue française comme la défense de la diversité linguistique et culturelle sont une responsabilité partagée, qui appelle la sensibilisation et la mobilisation de chacun. Les Français y sont sensibles et attendent qu'on leur parle dans leur langue ; il existe ensuite un devoir vis-à-vis de l'ensemble de la communauté des francophones ; il faut par ailleurs accueillir les visiteurs, venus du monde entier, par un effort significatif en faveur du plurilinguisme. Enfin, l'attachement de la France à sa langue a trouvé son expression majeure avec l'inauguration, le 30 octobre dernier, de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts. Ce projet, ambitieux et innovant, voulu par le Président de République, permet de diffuser la langue française et les cultures qu'elle porte, en France et dans le monde.

Données clés

Auteur : M. Julien Odoul
Circonscription : Yonne (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9138
Rubrique : Langue française
Ministère interrogé : Culture
Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 juin 2023, page 5437
Réponse publiée au JO le : 12 décembre 2023, page 11169